

United Nations

Nations Unies

SECURITY  
COUNCIL

CONSEIL  
DE SECURITE

UNRESTRICTED

S/813  
2 juin 1948

ORIGINAL : FRENCH

---

TELEGRAMME EN DATE DU 1 JUIN 1948 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DU LIBAN CONCERNANT  
LA RESOLUTION DU CONSEIL DE SECURITE ADOPTEE LE  
21 MAI 1948

REFERENCE VOTRE DEPECHE CONCERNANT LA RESOLUTION DU CONSEIL DE SECURITE  
J'AI L'HONNEUR DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE QUE LA COMMISSION POLITIQUE  
DE LA LIGUE ARABE REUNIE A AMMANE A ETUDIE LA RESOLUTION DU CONSEIL DE  
SECURITE ET CHARGE MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES D'EGYPTE  
DE TRANSMETTRE SA REPONSE AU SECRETARIAT GENERAL; EN CONSEQUENCE, LE  
REPRESENTANT D'EGYPTE SERA CHARGE DE PORTER A VOTRE EXCELLENCE LA REPONSE  
COLLECTIVE DES ETATS ARABES.

(SIGNE)

HAMID FRANGIE

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DU LIBAN